



HAL
open science

Structures et dynamiques des représentations de “ l’autre ” : anciens et “ nouveaux ” préjugés

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj

► To cite this version:

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj. Structures et dynamiques des représentations de “ l’autre ” : anciens et “ nouveaux ” préjugés. La lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie, La Documentation française; La Documentation française, pp.90 - 117, 2009. hal-03459920

HAL Id: hal-03459920

<https://sciencespo.hal.science/hal-03459920>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Structures et dynamiques des représentations de « l'autre » : anciens et « nouveaux » préjugés

Nonna Mayer, Guy Michelat et Vincent Tiberj¹

Le sondage annuel effectué depuis 1990² pour la CNCNDH, à l'appui de son rapport au gouvernement sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie constitue une base de données sans équivalent en France. Il permet d'analyser l'évolution des opinions à l'égard de « l'autre », que ce soit par son origine, sa religion ou sa couleur de peau, à la lumière des débats autour des transformations du racisme contemporain.

La thèse optimiste, inspirée par les travaux de Ronald Inglehart, prévoit un recul global des préjugés lié aux changements socioculturels induits par le passage à la société post-industrielle³. La hausse du niveau d'études, la diffusion de l'information, la montée des valeurs « postmatérialistes » égalitaires et permissives et le remplacement générationnel, feraient lentement reculer l'intolérance. D'autres auteurs, au contraire, postulent la persistance des préjugés, mais sous des formes détournées, plus acceptables en démocratie. Ainsi, aux États-Unis les stéréotypes racistes les plus flagrants, exprimant l'infériorité physique et morale des Noirs, seraient massivement rejetés par la population blanche, mais le refus de politiques en leur faveur telles que le *busing*⁴ ou les mesures de discrimination positive (*affirmative action*), au nom des valeurs traditionnelles de l'Amérique, serait symptomatique de ce que des auteurs comme Kinder, Sears ou Mac Conahay ont analysé comme un « racisme symbolique », fusion d'affects négatifs envers les noirs et d'une éthique protestante du travail et de l'autonomie⁵. En Hollande Pettigrew et Meertens proposent de distinguer le racisme flagrant (*blatant*) qui voit les membres des minorités comme des inférieurs et refuse leur contact, du racisme voilé (*subtle*)⁶ qui consiste à exagérer les différences et à refouler des sentiments positifs à leur égard. Ce dernier toucherait plus particulièrement des milieux jeunes, diplômés, de gauche, qui *a priori* condamnent le racisme et ne se considèrent

1. Respectivement directrice de recherche CNRS, directeur de recherche émérite CNRS et chargé de recherche FNRS, au Centre de recherche politique de Sciences-Po, (CEVIPOF).

2. À l'exception de l'année 2001, où le sondage fut remplacé par une enquête qualitative auprès des victimes, la CNCNDH décidant de faire une pause, suite aux critiques, par certains de ses membres de l'instrumentalisation des résultats dans les médias. Partie de ces questions ont toutefois été posées dans d'autres sondages effectués pour le Service d'information du Gouvernement (SIG), ce qui explique que l'on trouve dans nos tableaux des références à 2001.

3. Voir Ronald Inglehart, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993, et sur leur impact dans le domaine des relations entre les sexes voir Ronald Inglehart & Pippa Norris, *Rising Tide. Gender Equality and cultural change around the world*, Cambridge University Press, 2003.

4. Politique de ramassage scolaire visant à mélanger élèves noirs et blancs dans les écoles publiques américaines.

5. Voir notamment, Donald R. Kinder & David O. Sears, "Prejudice and Politics : Symbolic Racism versus Racial Threats to the Good Life", *Journal of Personality and Social Psychology*, 40, 1981, p. 414-431 ; David O. Sears, "Symbolic Racism" p. 53-84 in Phyllis A. Katz & Dalmas A. Taylor, eds., *Eliminating Racism: Profile in Controversy* (New York : Plenum, 1988) ; Thomas F. Pettigrew, "The Nature of Modern Racism in the United States", *Revue internationale de psychologie sociale*, vol. 2, n° 3, 1989, p. 291-303.

6. Pettigrew Thomas F. & Meertens Roel W., "Subtle and blatant prejudice in Western Europe", *European Journal of Social Psychology*, 25, 57-75, 1995 et "Is Subtle Prejudice Really Prejudice?", *Public Opinion Quarterly*, (61): 54-71, 1997.

pas comme racistes. Pierre-André Taguieff, lui, propose de distinguer le racisme « inégalitaire » dont l'argumentaire est biologique (il y a des races inférieures), du racisme « différentialiste » dont l'argumentaire est culturel : l'autre n'est pas inférieur, ses manières de vivre et de penser, ses valeurs sont juste trop différentes des nôtres¹. Des transformations similaires affecteraient aujourd'hui les préjugés envers les juifs et les musulmans. Pierre-André Taguieff distingue de l'antisémitisme traditionnel une « nouvelle judéophobie » fondée sur la diabolisation du sionisme et de l'État d'Israël, portée à la fois par les milieux islamistes radicaux et par une extrême gauche tiers-mondiste et anti-impérialiste². Symétriquement, Vincent Geisser décrit le développement d'une « nouvelle islamophobie »³ ou rejet spécifique de l'islam et des musulmans, distinct du racisme classique anti-immigrés, masqué sous les dehors d'une défense de la laïcité et des valeurs républicaines. Dans les deux cas le contexte international (guerre du Golfe, durcissement du conflit israélo-palestinien, attentats du 11 septembre) facilite l'amalgame entre juifs, Israéliens et sionistes d'un côté, musulmans et islamistes, voire terroristes, de l'autre.

Dans le prolongement de ces travaux nous cherchons à répondre à trois questions. La première porte sur la structure des préjugés à l'égard des « autres » en France en 2008. Ces opinions forment-elles toujours un pattern cohérent, symptomatique d'une même attitude « ethnocentriste-autoritaire », au sens où l'entendaient Adorno et ses collègues, d'une disposition à valoriser les groupes auxquels on s'identifie, et à dévaloriser les « autres », les *outgroups*⁴, quels qu'ils soient, y compris les minorités sexuelles ? Ou voit-on se confirmer une tendance amorcée depuis deux ans, celle d'une relative autonomisation des opinions à l'égard de l'islam, et la percée d'une aversion spécifique à l'islam dans des milieux traditionnellement antiracistes ? La seconde question, celle des bases sociales du préjugé, complète la première. L'ethnocentrisme est une attitude plus fréquente chez les personnes âgées, chez les moins diplômées et parmi celles qui se situent à droite, atteignant des records à l'extrême droite. Est-ce toujours le cas ? Ou bien ces nouveaux préjugés « islamophobes » gagnent-ils également les classes moyennes, les catégories instruites de la population, les milieux de gauche, tendances qui se dessinaient déjà dans l'enquête de 2006 ? La troisième question porte sur l'évolution de ces opinions dans le temps. Observe-t-on un recul global de l'intolérance, une acceptation croissante de l'autre ou des évolutions différentes selon les questions ?

1. Voir le livre fondamental de Pierre-André Taguieff, *La force du préjugé, Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1987 et *Le racisme*, collection « dominos », Paris, Flammarion, 1997.

2. Voir Pierre-André Taguieff, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Mille et une nuits, 2002 et *Les prêcheurs de haine, traversée de la judéophobie planétaire*, Paris, Mille et une nuits, 2004.

3. Vincent Geisser, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La Découverte, 2003. Le terme remonte à 1996, quand une commission sur le thème "British Muslims and Islamophobia" est réunie à l'initiative du *Runnymede Trust* et rend un premier rapport *Islamophobia : a challenge for us all* en 1997, présenté à la chambre des communes par le ministre de l'Intérieur en 1997.

4. "Ethnocentrism is conceived as an ideological system pertaining to group and group relations. A distinction is made between *ingroups* (those groups with which the individual identifies himself) and *outgroups* (with which he does not have a sense of belonging and which are regarded as antithetical to the ingroups). Outgroups are the object of negative opinions and hostile attitudes; ingroups are the object of positive opinions and uncritically supportive attitudes; and it is considered that out groups should be socially subordinate to in groups", p. 104 in T.W. Adorno, E. Frenkel-Brunswick, D.J. Levinson & R. Nevitt Sanford, *The Authoritarian Personality*, New York, Wiley, 1950.

Les instruments de mesure

Cette première partie s'appuie sur les données de l'enquête CNCDH 2008¹. Rappelons que celle-ci n'est pas une enquête à visée scientifique, conçue pour tester les modèles explicatifs du racisme, mais d'abord un instrument de politique publique. Les indicateurs choisis résultent d'un compromis entre sondeurs et chercheurs d'une part et membres de la commission d'autre part, souvent réticents à reprendre les batteries de questions utilisées dans les enquêtes internationales pour mesurer le racisme « flagrant », l'islamophobie ou la nouvelle judéophobie, mais jugées offensantes à l'égard des minorités. On dispose néanmoins, dans l'enquête 2008, de suffisamment de questions pour mesurer l'ethnocentrisme au sens où nous l'avons défini, et pour tenter d'identifier un préjugé spécifique envers l'islam et les musulmans.

Les échelles d'attitudes²

• Les échelles hiérarchiques

L'attitude est une variable latente, que l'on infère à partir des réponses données aux questions du sondage. Elle rend compte de la cohérence des opinions exprimées à propos d'un stimulus - par exemple le fait de systématiquement donner des réponses négatives aux questions sur les étrangers, les immigrés, les minorités dénotera une attitude ethnocentriste. La technique des échelles d'attitude permet de vérifier s'il existe bien une telle attitude. Elle permet de classer les individus sur un continuum, des moins aux plus porteurs de l'attitude concernée à partir d'un ensemble de questions dont on fait l'hypothèse qu'elles relèvent de l'attitude à mesurer (hypothèse d'unidimensionnalité), et de leur attribuer un score selon l'intensité de leur attitude. Il existe de multiples techniques pour construire une échelle. On retient ici une variante de l'analyse dite hiérarchique, celle de Loevinger, la plus exigeante. Au lieu de postuler une métrique identique pour toutes les réponses (par exemple en donnant par convention à la réponse « tout à fait d'accord » la note 4, « plutôt d'accord » la note 3, « plutôt pas d'accord » la note 2 et « pas du tout d'accord » la note 1, quelle que soit la question), elle recherche la réponse qui dénote la plus forte intensité de l'attitude concernée, en cherchant à chaque fois la meilleure dichotomie possible en fonction de la cohérence avec les autres items de l'échelle. Cette technique

1. Sondage CSA effectué en face à face du 18 au 21 novembre 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de la population métropolitaine de 968 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération. Nous travaillons sur les données non redressées sauf dans les tableaux récapitulatifs qui se fondent sur les données publiées par la CNCDH et redressées.

2. Pour une présentation détaillée de ces deux techniques et de leurs avantages respectifs voir Guy Michelat, « Les échelles d'attitudes et de comportements », in *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de Sciences Po-CEVIPOF, 1990, p. 229-236 et Guy Michelat et Éric Kerrouche, « Les échelles d'attitude », *Revue internationale de politique comparée*, 6 (2), été 1999, p. 463-512.

implique que les réponses aux questions soient réduites à deux éventualités, l'une positive, l'autre négative par rapport à l'attitude en question, variables d'une question à l'autre. Le couple question/réponses dichotomisées est un item. Ainsi dans l'échelle *ethnocentrisme* (tableau 1) le premier item oppose la réponse ethnocentriste «pas du tout d'accord» avec l'idée que «les Français juifs sont des Français comme les autres» à toutes les autres réponses, tandis que l'item 5 oppose à toutes les autres les réponses «plutôt pas d'accord» ou «pas d'accord du tout» avec l'éventualité d'accorder le droit de vote aux étrangers non Européens.

Le second postulat est qu'il existe une hiérarchie des items, de celui qui dénote la forme la plus intense de l'attitude à la moins intense. Dans une échelle parfaite, tout sujet qui a répondu positivement à un item répond positivement aux items suivants selon le schéma ci-dessous. Et deux sujets ayant le même score auront répondu positivement aux mêmes questions.

Structure hiérarchique parfaite :

Rang	Item 1	Item 2	Item 3	Item 4	Réponses positives
1	+	+	+	+	4
2	-	+	+	+	3
3	-	-	-	+	2
4	-	-	-	+	1
5	-	-	-	-	0

Dans la réalité, la structure de réponses ne correspond qu'imparfaitement à cette structure, le degré de concordance avec l'échelle parfaite est mesuré par le coefficient de Loevinger qui calcule la matrice des coefficients de hiérarchisation des items pris 2 à 2 pour l'ensemble des questions testées. Il varie de 1 si l'échelle est parfaite à 0 s'il n'y a aucune concordance entre les deux structures. Enfin, une telle échelle constitue un instrument de mesure synthétique de l'attitude étudiée. Chaque sujet se voit attribuer une note d'échelle selon le nombre de réponses positives qu'il aura données, variant dans l'exemple ci-dessus entre 0 et 4.

• Les échelles non hiérarchiques

Une autre manière de construire une échelle est de tester la covariance des réponses aux diverses questions, sans se préoccuper de leur hiérarchisation. Les questions sont considérées comme équivalentes. Chaque modalité de réponse est prise en compte et affectée d'une valeur métrique croissant avec l'intensité de l'accord avec l'opinion allant dans le sens de l'attitude mesurée (pas du tout d'accord = 1, plutôt pas d'accord = 2, plutôt d'accord = 3 et tout à fait d'accord = 4). Le score total de la personne est la somme des scores obtenus sur chaque question. Le coefficient alpha de Cronbach mesure le degré de cohésion des réponses et donc la fiabilité de l'échelle. Il varie aussi entre 0 et 1 et plus il s'approche de 1 plus l'échelle est fiable.

Comme les années précédentes l'enquête porte sur un échantillon national représentatif de la population résidant en France métropolitaine dans sa diversité, partant de l'hypothèse que le rejet de l'autre peut être le fait de tous, même de groupes minoritaires dans la société. Il inclut des étrangers (7 % de l'échantillon), des Français issus de l'immigration (30 % ont au moins un parent ou un grand-parent étranger, dont 10 % venant d'un pays non européen), des personnes de religion différentes (57 % de catholiques, 10 % d'une autre religion dont 5 % de musulmans, et un gros tiers de sans religion).

Pour explorer la cohérence des opinions à l'égard des autres, nous avons panaché des techniques différentes, échelles d'attitude hiérarchiques et non hiérarchiques d'une part (encadré 1), analyse factorielle en composantes principales de l'autre, qui ont en commun de mettre au jour les structures sous-jacentes entre les variables.

Tableau 1. **Échelle d'ethnocentrisme (en %)**

	2004	2005	2006	2007	2008
Les Français juifs sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout , SR	3	6	3	3	3
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout , SR	7	11	6	4	4
Les Français musulmans sont des Français comme les autres : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout , SR	7	13	6	6	7
La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout , SR	10	13	9	9	9
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout , SR	41	52	42	44	36
Pour chacune des catégories suivantes - les musulmans - dites-moi si elle constitue pour vous actuellement en France : un groupe à part dans la société, un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas spécialement un groupe, SR	57	62	56	48	48
Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout , SR ^(*)	78	83	65	59	59
<i>Proportion des plus ethnocentristes sur l'échelle (3-7)</i>	32	45	32	27	21

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l'ethnocentrisme.

^(*) Depuis 2006 cette question est formulée autrement : « Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions », ce qui fait augmenter les réponses positives.

Nos échelles hiérarchiques ont déjà été testées dans les enquêtes précédentes¹. L'échelle d'*ethnocentrisme* mesure le degré d'acceptation ou de rejet des « autres », avec des questions portant sur la perception des étrangers, des immigrés, des Français juifs et musulmans, les droits qu'on leur reconnaît ou qu'on leur refuse (voir tableau 1). Elle varie entre 0 et 7. L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme est le refus absolu d'accorder aux Français juifs la qualité de Français à part entière (réponses « pas du tout d'accord » opposées à toutes les autres), l'item le moins discriminant oppose aux autres les personnes qui ne sont pas « tout à fait d'accord » pour faciliter l'exercice du culte musulman. Les réponses sont très similaires d'une année sur l'autre, on note seulement que l'approbation du droit de vote aux étrangers, sous condition de résidence, a nettement progressé (+ 8 points).

Tableau 2. **Échelle d'aversion pour l'islam (en %)**

	2006	2007	2008
Pouvez-vous me dire, pour chacun des termes suivants, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif, de très négatif ou de ni positif ni négatif? Religion catholique/religion juive/religion musulmane <i>Religion catholique plus positive que religion musulmane</i> ¹	19	21	14
Selon vous le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ?			
<i>Le jeûne du ramadan : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/ non pas du tout, SR</i>	57	56	50
<i>Les prières : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/ non pas du tout, SR</i>	62	61	51
<i>Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd-el-kébir : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/ non pas du tout, SR</i>	62	66	60
<i>L'interdiction de montrer l'image du prophète : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/ non pas du tout, SR</i>	72	63	59
<i>Le port du voile : oui, tout à fait, oui, plutôt, non, pas vraiment/ non pas du tout, SR</i>	86	87	86
<i>Proportion des plus antimusulmans sur l'échelle (scores 5-6)</i>	44	45	36

Figurent en gras la ou les réponses dénotant de l'aversion pour l'islam.

On a regroupé ceux qui jugent à la fois la religion catholique « très positive » et la religion musulmane « assez positive », « assez » ou « très négative » ; la religion catholique « assez positive » et la musulmane « assez » ou « très négative », et ceux qui jugent la religion catholique « assez négative » et la musulmane « très négative ».

La moitié de l'échantillon a été interrogée sur les immigrés, l'autre sur les étrangers, on a cumulé les deux échantillons car la structure des réponses est similaire.

1. Voir nos contributions au rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, Paris, La Documentation française : Nonna Mayer et Guy Michelat « Analyse du racisme et de l'antisémitisme en France en 2004 » (CNCDH 2005), « L'analyse des chercheurs » (2006), « Les transformations du rapport à l'autre. Le rôle des identités politiques et religieuses » (2007) et avec Vincent Tiberj « Étranger, immigré, musulman : les représentations de l' « autre » dans la société française » (2008).

L'échelle d'*aversion pour l'islam* mesure l'image de cette religion comparée au catholicisme et le fait de juger qu'un certain nombre de ses pratiques font problème pour vivre dans la société française. L'item le plus discriminant est le fait d'avoir une image plus positive de la religion catholique que de l'islam, le moins discriminant consiste à émettre des réserves sur le port du voile (voir tableau 2). Par rapport à l'an dernier on note que toutes ces pratiques, à l'exception du port du voile, sont mieux acceptées.

L'échelle «favoritisme»¹ mesure un sentiment, qui apparaît régulièrement dans les réponses aux questions ouvertes, chez ceux qui ont des scores élevés sur notre indicateur d'ethnocentrisme : celui d'une injustice faite à leur détriment au profit des immigrés et des étrangers². Ils auraient «plus de facilités» que les Français non immigrés en matière de droits sociaux, de logement, d'accès aux soins, etc. L'item supérieur, le moins répandu, concerne leur accès aux loisirs et l'item inférieur, le plus fréquent, leur accès aux prestations sociales (tableau 3).

Tableau 3. **Échelle «favoritisme»**

Diriez-vous qu'en France, lorsqu'on est immigré ou d'origine étrangère, on a plus de facilité, plus de difficulté, ou ni l'un ni l'autre, pour accéder...	2007	2008
<i>Aux loisirs (boîtes de nuit, cafés, parcs d'attraction) : plus de facilité, plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR</i>	8	7
<i>À l'emploi : plus de facilité/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR</i>	9	11
<i>À la formation : plus de facilité/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR</i>	17	18
<i>Au logement : plus de facilité/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR</i>	31	30
<i>Aux soins médicaux : plus de facilité/plus de difficulté, ni l'un ni l'autre, SR</i>	41	36
<i>Aux prestations sociales : plus de facilité, ni l'un ni l'autre/plus de difficulté, SR</i>	84	84

Figurent en gras la ou les réponses dénotant un sentiment de favoritisme.

L'échelle «gravité des discriminations», porte *a contrario* sur la sensibilité aux discriminations concrètes dont peuvent souffrir certaines personnes en raison de leur couleur de peau (noirs) ou de leur origine (maghrébins) au quotidien³. L'item qui dénote la plus forte sensibilité au problème est le fait de juger «très grave» le refus du mariage d'un de ses enfants avec une personne noire ou d'origine maghrébine, le niveau le plus bas de l'échelle correspond au fait d'estimer au moins «un peu grave» le refus de leur embauche (tableau 4).

1. La moitié de l'échantillon a été interrogée sur les immigrés, l'autre sur les étrangers, on a cumulé les deux échantillons car la structure des réponses est similaire.

2. Pour une analyse des réponses aux questions ouvertes voir. Nonna Mayer, Guy Michelat, "Subjective racism, objective racism: The French case", *Patterns of Prejudice*, 35, 4, 2001, p. 6-18, données tirées de l'enquête CNCDH/ Louis Harris 2000.

3. Là encore, pour une moitié de l'échantillon la question porte sur une personne noire, pour l'autre moitié une personne d'origine maghrébine, on a cumulé les deux échantillons car la structure des réponses est similaire.

Tableau 4. **Échelle « gravité des discriminations »**

Pouvez-vous me dire s'il est selon vous, très grave, assez grave, peu grave ou pas grave du tout d'avoir les comportements suivants ?	2007	2008
<i>Être contre le mariage d'un de ses enfants avec un noir/une personne d'origine maghrébine</i> : très grave , assez grave, peu grave, pas grave du tout, SR	39	39
<i>Refuser de louer un logement à un noir/une personne d'origine maghrébine qui remplit toutes les conditions financières</i> : très grave , assez grave, peu grave, pas grave du tout, SR	57	61
<i>Interdire l'accès à une boîte de nuit à un noir/une personne d'origine maghrébine</i> : très grave , assez grave , peu grave, pas grave du tout, SR	81	84
<i>Refuser l'embauche d'un noir/d'une personne d'origine maghrébine</i> : très grave , assez grave , peu grave , pas grave du tout, SR	94	96
<i>Proportion des plus sensibles aux discriminations concrètes (score 4)</i>	32	36

Figurent en gras la ou les réponses dénotant la sensibilité aux discriminations.

Par ailleurs, nous avons repris notre indicateur de « racisme subjectif » : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt (6 %), un peu (18 %), pas très (23 %) ou pas du tout raciste (51 %), (sans opinion, 2 %) » (voir graphique 2). Question posée depuis 1990 sur le sentiment d'être soi-même raciste, elle est généralement très corrélée avec le racisme « objectif » que mesurent nos échelles. Une question sur la croyance en une hiérarchie des races humaines, à laquelle adhèrent moins de 10 % des personnes interrogées, constitue notre indicateur de racisme « flagrant », à fondement biologique : « Vous, personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche : « Les races humaines n'existent pas » (22 %)/« toutes les races humaines se valent » (67 %)/il y a des races supérieures à d'autres (9 %), (sans opinion, 3 %). Enfin, dans la perspective d'Adorno et de ses collègues, nous avons également construit un indicateur d'autoritarisme combinant les opinions sur la peine de mort et sur la sévérité des tribunaux, et un indicateur de *permissivité sexuelle* (acceptation de l'homosexualité)¹.

La cohérence globale des opinions envers « l'autre »

Quelle relation existe-t-il entre ces différents indicateurs ? Déjà le simple fait qu'on puisse construire une échelle d'ethnocentrisme avec des questions aussi diverses témoigne de la cohérence des préjugés. Ceux qui ont des réticences à accepter les Français juifs en ont aussi à l'égard des musulmans, des étrangers et des immigrés (voir tableau 1). Cette attitude ethnocentriste est aussi corrélée avec nos autres échelles, avec le sentiment que les étrangers et les immigrés sont des privilégiés,

1. Le premier varie de 1 (hostile à la peine de mort/ne juge pas les tribunaux pas assez sévères) à 3 (pour la peine de mort et tribunaux pas assez sévères), en opposant les réponses « tout à fait » ou « plutôt favorable » au rétablissement de la peine de mort (42 %) à toutes les autres et les réponses « tout à fait » ou « plutôt d'accord » avec l'idée que les tribunaux ne sont pas assez sévères (62 %) à toutes les autres. On notera que la question a été inversée par rapport à l'année dernière et n'est donc pas exactement comparable. Le second reprend les quatre modalités de réponse à la question : « L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité » : tout à fait d'accord 53 %, plutôt d'accord 29 %, plutôt pas d'accord 8 % et pas du tout d'accord 6 % (refus de répondre exclus).

qu'ils ont plus d'avantages économiques et sociaux que les « Français de souche » (échelle « favoritisme »), que les pratiques des musulmans sont gênantes pour la vie en société (échelle « aversion pour l'islam »). Autant d'attitudes qui, d'une certaine manière, inversent la posture, font des groupes rejetés les responsables de leur rejet. Les personnes qui ont des scores élevés sur ces échelles ont d'ailleurs tendance à approuver plus fréquemment l'idée que certains comportements peuvent « parfois expliquer » des réactions racistes. Sans surprise, les plus ethnocentristes témoignent également d'une moindre sensibilité aux comportements discriminatoires dont les minorités peuvent être victimes (corrélation négative avec l'échelle « gravité des discriminations »), ils croient plus volontiers à une hiérarchie des races humaines et sont plus nombreux à se déclarer ouvertement « plutôt » ou « un peu raciste ». Comme nous en faisons l'hypothèse, ces jugements négatifs sur les autres s'inscrivent dans une vision autoritaire et conformiste des rapports sociaux, corrélés positivement avec les scores sur l'indicateur d'autoritarisme et négativement avec l'acceptation de l'homosexualité.

Au total, nos huit indicateurs apparaissent suffisamment corrélés entre eux pour permettre la construction d'une échelle globale d'ethnocentrisme-autoritaire, une échelle non hiérarchique (voir encadré 1), qui a un bon indice de fiabilité (alpha de Cronbach 0,71) et un niveau moyen de corrélation entre ses diverses composantes non négligeables, signe de la relative cohérence de cet univers de préjugés¹.

Tableau 5. Corrélations inter items et corrélation à l'échelle globale « ethnocentrisme autoritaire »*

	Ethnocentrisme	Sentiment raciste	Gravité discrimination	Autoritarisme	Favoritisme	Racisme biologique	Aversion islam	Homosexualité	Corrélation item/échelle
Ethnocentrisme		0,52	0,41	0,38	0,40	0,26	0,37	0,13	0,62
Sentiment d'être raciste**			0,37	0,40	0,36	0,30	0,28	0,08	0,58
Gravité des discriminations**				0,25	0,29	0,19	0,25	0,17	0,46
Autoritarisme					0,38	0,30	0,17	0,13	0,46
Favoritisme						0,28	0,16	0,08	0,44
Racisme biologique							0,14	0,12	0,36
Aversion à l'islam								0,07	0,34
Homosexualité									0,16

* Corrélations mesurées par le R de Pearson. En gras corrélations égales ou supérieures à 25.

** On a inversé les indicateurs « Gravité des discriminations » et « Sentiment d'être raciste » pour qu'ils soient tous orientés dans le même sens.

1. Corrélation moyenne 0,26, indice de covariance 0,32.

Toutefois, au sein de cet univers, des différences apparaissent (tableau 5) comme en témoigne le classement des indicateurs selon la force de leur corrélation avec l'échelle globale. L'échelle d'*ethnocentrisme* apparaît la plus corrélée à l'ensemble des autres indicateurs, suivie par le sentiment assumé d'être soi-même raciste (respectivement 0,62 et 0,58). Puis à peu près au même niveau on trouve l'autoritarisme, le sentiment qu'étrangers et immigrés sont plus favorisés que les Français, et l'absence de sensibilité aux discriminations subies par les Noirs et les Maghrébins. On est là dans un univers cohérent de préjugés assumés envers les « autres » et déclinés sur le mode autoritaire. En revanche pour les trois dernières dimensions c'est moins net. La condamnation de pratiques homosexuelles est la moins corrélée à cet univers (0,16). Si dans les années 1950 elle pouvait encore apparaître comme un comportement déviant, l'homosexualité est aujourd'hui considérée par plus de 80 % des personnes interrogées comme « une manière acceptable de vivre sa sexualité » et n'est tant soit peu associée qu'à l'échelle « gravité des discriminations » (0,17), ceux qui discriminent les homosexuels trouvant plus souvent normal les discriminations subies par les Noirs ou les Maghrébins. Quant à la croyance en l'inégalité des races humaines, loin de constituer le degré supérieur d'une échelle d'ethnocentrisme, elle apparaît plutôt comme la survivance d'une forme de racisme « flagrant » à l'ancienne, distinct du néoracisme « différentialiste ». Moins de 10 % de l'échantillon adhère aujourd'hui à cette opinion, et sa corrélation à l'échelle globale n'est pas très forte (0,36). Il en va de même pour l'indicateur d'aversion à l'islam (0,34). Il ne corrèle que très faiblement avec la croyance en l'inégalité des races, l'autoritarisme et le sentiment qu'étrangers et immigrés sont des favorisés (0,14, 0,17 et 0,16).

C'est ce que confirme une analyse factorielle dite « en composantes principales »¹, une procédure statistique qui synthétise l'ensemble des relations entre des variables non-métriques. Plus le coefficient est élevé, plus la variable contribue à la formation du facteur. Nos huit variables forment bien un seul et même facteur ethnocentriste-autoritaire, auquel les scores sur l'échelle d'ethnocentrisme et l'auto-identification comme raciste apportent les contributions les plus élevées (0,77 et 0,74)². L'aversion à l'islam, en revanche, comme la croyance en l'inégalité des races humaines viennent loin derrière (0,49 et 0,52) et le refus de l'homosexualité est bon dernier (0,26). On retrouve donc bien comme dans les deux enquêtes précédentes une relative autonomisation des attitudes anti-islam au sein de l'univers des opinions ethnocentristes. L'analyse des milieux où se développe cette aversion montre toutefois des évolutions importantes.

1. Contributions au facteur : ethnocentrisme 0,77, sentiment d'être raciste 0,74, autoritarisme 0,65, favoritisme 0,64, gravité des discriminations 0,62, existence de races 0,52, mais aversion à l'islam 0,49 et homosexualité 0,26.

2. Ce facteur rend compte de 37 % de la variance expliquée.

La spécificité des attitudes envers l'islam

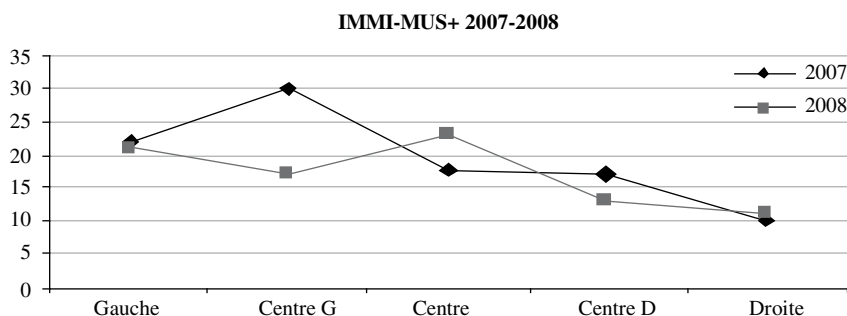
Globalement, pour tous nos indicateurs, on retrouve certes les mêmes grandes variables explicatives du rejet des autres (voir tableau 6). Le genre n'a pas d'effet significatif. L'intolérance augmente avec l'âge, diminue avec le niveau d'études et les deux effets sont cumulatifs. Les générations les plus jeunes, nées après guerre, plus instruites et marquées par les valeurs permissives de mai 1968, se déclarent moins volontiers racistes, elles sont plus sensibles aux discriminations subies par les noirs ou les Maghrébins. Les catégories socioprofessionnelles plus favorisées, plus instruites (cadres, professions intermédiaires) se montrent également plus ouvertes aux autres. Il y a enfin une dimension idéologique et politique de l'ethnocentrisme. Globalement les catholiques sont moins tolérants que les sans religion et les non catholiques. Et sur tous nos indicateurs les scores s'élèvent à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Ils atteignent un niveau record chez les proches de l'extrême droite qui a fait de la préférence nationale le cœur de son programme : 94 % des proches du FN se disent «un peu» ou «plutôt raciste», 78 % ont des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme et 89 % sont convaincus qu'immigrés et étrangers ont plus de facilités qu'eux sur le plan de l'emploi, du logement, de la protection sociale (contre respectivement 9, 4 et 15 % chez les proches du Parti communiste). Si l'on prend enfin en compte l'origine des personnes interrogées, on voit que même les interviewés d'origine étrangère ne sont pas totalement exempts de préjugés. L'ethnocentrisme dépend d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques et chacun peut trouver un «autre» à rejeter. Mais le fait d'avoir dans sa famille, ne serait-ce qu'un parent ou grand parent étranger, est un facteur d'ouverture incontestable, par contraste avec ceux qui n'en ont aucun : les «Français de souche» restent, de loin, les plus intolérants quel que soit l'indicateur.

Sur cette toile de fond se dessinent toutefois deux évolutions marquantes. L'an dernier on observait chez les catholiques pratiquants réguliers, les plus intégrés à l'univers catholique et les moins nombreux à se définir comme racistes, une forte poussée d'ethnocentrisme et surtout d'aversion à l'islam (avec 72 % de scores élevés sur cette échelle, comparés à 48 % chez les pratiquants occasionnels ou non pratiquants, et 41 % chez les sans religion) (voir tableau 7). Nous faisons l'hypothèse d'une crispation identitaire, avivée par les incidents liés à la publication des caricatures de Mahomet, les polémiques autour du voile, les prises de position tranchées du pape Benoît XVI. En 2008 les passions se sont calmées, la proportion de catholiques pratiquants ethnocentristes est tombée de 40 % à 22 % et celle des hostiles à l'islam de 72 % à 41 %, soit un niveau inférieur à celui des catholiques peu ou pas pratiquants et assez comparable à la moyenne de l'échantillon.

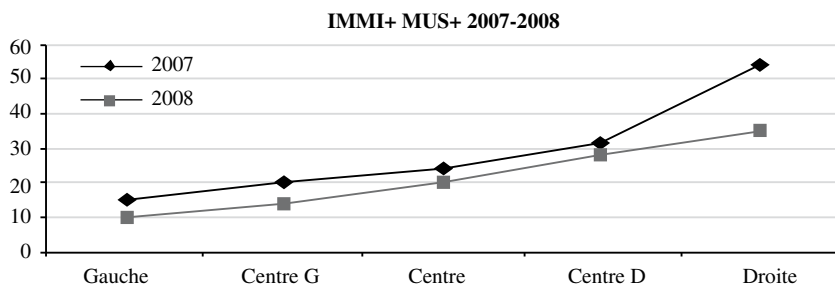
Au-delà du groupe des catholiques, l'aversion à l'islam semblait par ailleurs avoir touché l'année dernière des milieux ordinairement peu réceptifs aux préjugés. La proportion de scores élevés sur cette échelle s'élevait chez les jeunes de moins de 35 ans, les titulaires d'un brevet ou d'un CAP, les personnes se plaçant au centre gauche, etc. Ce n'est plus le cas, leur profil ne se distingue plus vraiment de celui des ethnocentristes (voir tableau 7). En combinant une échelle de rejet des immigrés et notre échelle d'aversion pour l'islam, on isole toutefois, comme l'année dernière,

un groupe atypique de personnes opposées à l'islam sans être hostiles aux immigrés (20 % en 2007, 18 % en 2008)¹. En 2007 cette posture était plus courante à gauche qu'à droite (voir graphique 1a), en particulier chez les personnes du centre gauche où elle atteignait un niveau record de 30 % (contre 10 % chez les plus à droite). En 2008 cette forme spécifique de rejet de l'islam reste plus fréquente à gauche. Mais les différences se sont atténuées et les lignes de clivage ont bougé. La proportion des pro-immigrés antimusulmans est uniforme de la gauche au centre inclus, et deux fois plus élevée qu'au centre droit et à droite (20 % vs 10 %). En revanche l'attitude classique, cumulant hostilité aux immigrés et à l'islam, croît toujours de manière linéaire à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échelle gauche droite et le phénomène s'est même accentué en 2008 où la proportion des anti-immigrés anti-islam bat des records chez les plus à droite (voir graphique 1b).

Graphique 1a. Combinaisons d'acceptation des immigrés et aversion pour l'islam selon la position sur l'échelle gauche droite en 2007 et 2008. Les pro-immigrés anti-islam.



Graphique 1b. Combinaisons de rejet des immigrés et aversion pour l'islam selon la position sur l'échelle gauche droite en 2007 et 2008. Les anti-immigrés et anti-islam



1. Les échelles de rejet des immigrés (IMMI) et d'aversion pour l'islam (MUSU) ont été dichotomisées selon la distribution de leurs scores en 2007 (- et +). On a pu ainsi constituer quatre groupes à partir des combinaisons des deux échelles.

Une analyse de régression logistique permet de vérifier l'effet spécifique de chaque variable, toutes choses égales par ailleurs, sur l'ethnocentrisme et l'aversion à l'islam. Les variables prédictives retenues sont l'âge, le sexe, le diplôme, la position politique et la pratique religieuse¹. Les deux seules variables qui ont une influence statistiquement significative sur l'ethnocentrisme en 2008 sont la position sur l'échelle gauche droite et la pratique religieuse, dans le sens attendu. Mais seule la position politique joue sur l'aversion à l'islam, alors que les deux dernières années le meilleur prédicteur était de loin la pratique de la religion catholique. Tout se passe comme si le principal socle du rejet de l'islam, son combustible ordinaire, était l'ethnocentrisme. Il est habituel chez les personnes qui rejettent globalement les cultures et les groupes jugés différents quels qu'ils soient. Mais dans un contexte de réveil des identités religieuses, ce rejet peut prendre de nouvelles formes, qui ne se confondent pas avec le racisme anti-immigré traditionnel, et se développer chez les fidèles les plus attachés à l'Église catholique et à ses valeurs, comme il peut se développer à gauche, au nom de la laïcité quand celle-ci paraît menacée. L'an dernier on assistait à la conjonction de ces trois types de mise à distance de l'islam. C'est moins vrai aujourd'hui mais le potentiel existe, mobilisable en fonction du contexte politique national et international.

Tableau 6. Facteurs explicatifs des dimensions de l'ethnocentrisme

	Ethno-centrisme (scores 3-7)	Aversion à l'islam (scores 5-6)	Sentiment d'être raciste (plutôt/un peu)	Favoritisme (scores 3-6)	Gravité des discriminations (score 4)
Sexe					
Homme	20	36	24	24	35
Femme	22	36	24	32	37
Âge					
18-24 ans	17	31	15	28	49
25-34 ans	16	32	14	21	47
35-49 ans	18	35	23	27	38
50-64 ans	23	39	30	35	30
65 et plus	30	40	31	30	22
Diplôme					
Aucun, CEP	27	40	28	39	30
CAP, brevet	27	37	27	32	35
Bac	17	40	21	27	34
Bac + 2	12	31	23	20	36
Supérieur	9	27	10	13	49
Échelle gauche/droite					
Gauche (1,2)	13	31	15	17	48
Centre gauche (3)	14	31	15	19	40
Centre (4)	20	42	23	28	32
Centre droit (5)	33	41	37	34	29
Droite (6,7)	43	46	45	45	17

1. Nous avons exclu le groupe des « autres religions » parce qu'il est de plus en plus hétérogène.

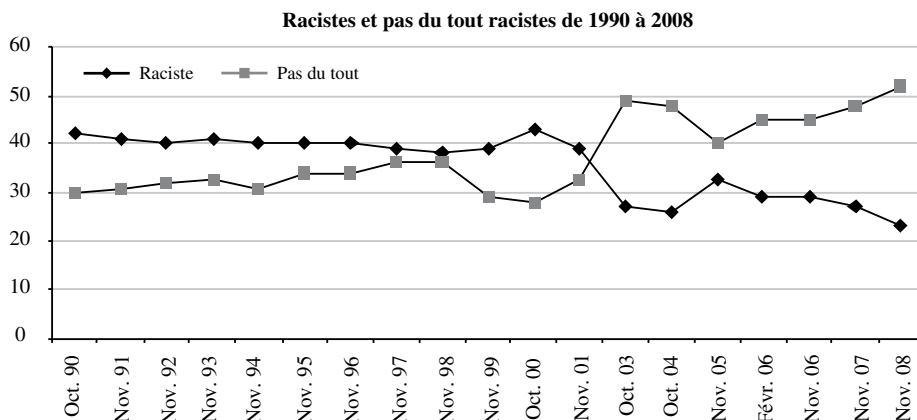
	Ethno-centrisme (scores 3-7)	Aversion à l'islam (scores 5-6)	Sentiment d'être raciste (plutôt/un peu)	Favoritisme (scores 3-6)	Gravité des discriminations (score 4)
Pratique religieuse					
Catholique pratiquant régulier	22	41	24	26	28
Occasionnel	27	44	32	40	26
Non-pratiquant	27	40	31	33	29
Sans religion	14	33	16	23	47
Musulman	2	11	2	9	65
Ascendance étrangère					
0 ascendant	25	39	27	32	33
1 ou plusieurs ascendants Union européenne	16	26	19	25	36
1 ou plus non-Union européenne	8	26	7	15	57
Ensemble	21	36	24	29	36

Tableau 7. Évolution de l'aversion à l'islam (% des scores 5-6)

	2006	2007	2008
Sexe			
Homme	47	45	36
Femme	42	46	36
Âge			
18-24 ans	44	41	31
25-34 ans	40	44	32
35-49 ans	45	35	35
50-64 ans	42	52	39
65 et plus	52	57	40
Diplôme			
Aucun, CEP	47	41	40
CAP, brevet	44	54	37
Bac	49	43	40
Bac + 2	41	48	31
Supérieur	36	27	27
Échelle gauche/droite			
Gauche (1,2)	35	37	31
Centre gauche (3)	45	48	31
Centre (4)	48	41	42
Centre droit (5)	56	50	41
Droite (6,7)	54	67	46
Pratique religieuse			
Catholique pratiquant régulier	56	72	41
Occasionnel	55	47	44
Non-pratiquant	48	50	40
Sans religion	36	41	33
Ensemble	44	45	36

L'évolution des préjugés à travers le temps

Graphique 2. Évolution du sentiment d'être soi-même raciste^(*)



(*) Personnes se disant «plutôt» ou «un peu raciste» opposées aux «pas du tout».

L'intérêt du sondage CNCDDH est de remonter jusqu'à 1990 et de permettre, en théorie, de replacer ces évolutions à court terme dans la durée. La comparaison s'avère toutefois beaucoup plus difficile que prévu. Ne serait-ce que parce que de 1990 à 2008, ce sont des instituts différents qui se sont succédés pour faire le sondage. C'est CSA de 1990 à 1998, puis de 1999 à 2000 Louis Harris. Après l'interruption de 2001 c'est BVA qui reprend de 2002 à 2004 et depuis 2005 de nouveau CSA. Or d'un institut à l'autre la culture d'entreprise, les consignes aux enquêteurs, la manière de poser les questions peuvent différer de manière significative. Il n'y a d'ailleurs pas une seule question qui ait été posée exactement dans les mêmes termes à toutes les enquêtes depuis 1990. Même une des plus anciennes, celle sur le racisme autodéclaré (voir graphique 2) a été censurée en 2002. Ou alors on observe un processus d'euphémisation systématique des questions qui se traduit, soit par des reformulations jugées moins agressives, soit par leur suppression pure et simple (questions sur la sympathie ou l'antipathie à l'égard de divers groupes, sur leur nombre, stéréotypes sur le pouvoir des juifs, etc.). D'autres ont été progressivement vidées de leur contenu. Par exemple une question posée depuis 1990 porte sur le degré d'approbation (tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas, pas du tout) à l'opinion selon laquelle «les comportements de certains peuvent justifier des réactions racistes». À partir de 1996, un adjectif vient tempérer la formulation, «Les comportements de certains peuvent *parfois* justifier des réactions racistes». À partir de 2002, la formulation change, il faut choisir entre deux opinions alternatives : «Vous personnellement de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ? «Rien ne peut justifier les réactions racistes» ou «Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes» ? En 2007, cette question était posée à la moitié de l'échantillon, tandis que, dans l'autre moitié, était testée une autre formulation jugée plus acceptable, remplaçant le terme «justifier des réactions racistes» par «expliquer», terme beaucoup moins fort qui fait grimper le taux d'approbation

de plusieurs points. Et, en 2008, c'est cette solution qui a prévalu, rendant impossible le suivi de la série. Il en va de même pour la question sur la perception du nombre d'immigrés. À la formulation classique «Voici maintenant une liste de phrases. Pour chacune d'elles pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ? : *Il y a trop d'immigrés en France*» se substitue en 2002 une question commençant par «D'une manière générale diriez vous qu'en France aujourd'hui le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut, ou qu'il vous est indifférent?». Et depuis 2007 une modalité de réponse supplémentaire a été ajoutée : «Vous ne vous posez pas la question». Le résultat, de ces atténuations successives est qu'il devient de plus en plus difficile de mesurer certaines facettes du racisme et de l'antisémitisme. On oublie que, pour en atteindre certains symptômes, il est nécessaire d'utiliser les expressions et le langage des «racistes». En n'utilisant que des questions euphémisées, on risque de ne plus voir qu'une version édulcorée du phénomène.

Face à ces problèmes il y a deux solutions. La première est de faire des séries courtes (voir tableau 8) ou incomplètes (voir graphique 2). Elles semblent montrer, quel que soit l'indicateur retenu, un lent recul des préjugés, une acceptation croissante de l'autre, qu'il s'agisse de reconnaître l'apport des immigrés à la société ou de leur reconnaître le droit de voter après une certaine durée de résidence, ou encore de ne pas se dire ouvertement «raciste».

Tableau 8. Évolution des opinions à l'égard des étrangers, des immigrés, des minorités (en %)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel	50	51	50	67	71	74	62	68	67	73
Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française	63	60	65	74	79	81	70	79	79	82
Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps	39	36	44	50	54	56	43	52	50	58
Rien ne peut justifier des réactions racistes			-	30	29	39	34	39	42	31
Le nombre d'immigrés est : trop important				51	41	44	55	48	50	39
Les Français musulmans sont des Français comme les autres				74	75	77	66	69	70	76
Les Français juifs sont des Français comme les autres				89	89	89	85	85	86	88

Source : sondages CNCDDH.

La seconde solution, adoptée ici, est de reconstruire des séries en les harmonisant et en inférant les données manquantes, grâce aux méthodes dynamiques mises au point par un politologue américain, James A. Stimson, pour suivre sur le long terme le *mood*, l'humeur des Américains¹.

Un nouvel instrument : l'indice longitudinal de tolérance

Le problème des séries discontinues n'est pas propre au baromètre CNCDDH. Cherchant à mesurer les évolutions de l'opinion américaine à l'égard des politiques sociales et de l'intervention de l'état (de la présidence Eisenhower des années 1950 à la fin du deuxième mandat de George W. Bush), James Stimson était confronté au même problème. Pour le résoudre il a mis au point un outil original, le *public policy mood*, que nous traduirons ici par « indice longitudinal de préférences publiques ». Nous avons repris sa méthode pour l'appliquer à l'étude des évolutions de l'opinion publique française en matière de préjugés à l'égard des « autres », en construisant un indice longitudinal de tolérance pour la période 1990-2008. Dans un premier temps nous présentons la manière dont cet indice est construit. Puis nous analysons son évolution globale et ses facteurs explicatifs. Enfin nous construisons des indices catégoriels, relatifs aux opinions à l'égard des Français juifs d'une part, des Français musulmans et de l'islam d'autre part.

Les principes de construction du *mood*²

Pour expliquer comment fonctionne l'indice longitudinal, on partira d'un exemple, à partir de cinq questions prises³ sur la période 1999-2008 (voir graphique 3). Certaines séries du baromètre sont présentes sur une longue période. C'est le cas de la question sur « le droit de voter pour les étrangers résidant en France depuis plus de cinq ans » ou de celle sur « l'immigration comme une source d'enrichissement culturel ». On pourrait se contenter de tenir compte uniquement de ces deux séries, mais la première n'est posée que depuis 1999 et la seconde depuis 1992. Autrement dit, l'ensemble de la période du baromètre n'est pas couverte. Le sentiment de ne plus être « chez soi » est la plus vieille série puisqu'elle est présente dès la première vague du baromètre CNCDDH en 1990, mais elle n'a pas été intégrée aux questionnaires des enquêtes entre 2001 et 2006. Certaines de ces trois séries sont présentes simultanément dans certaines enquêtes, mais parfois on n'en compte que deux, voire une, comme en 1990

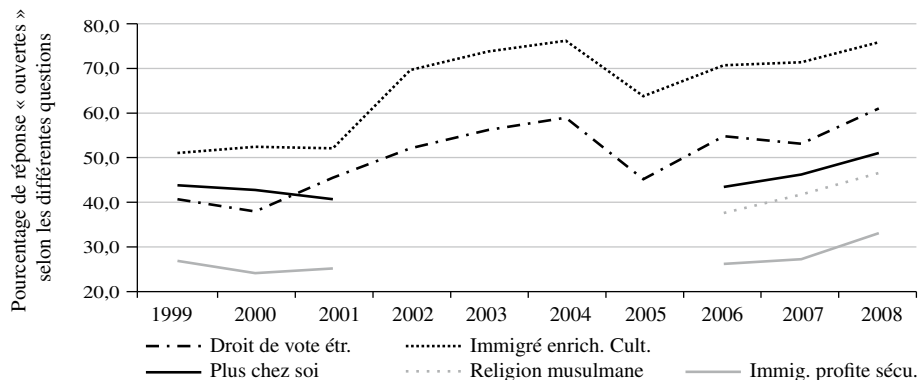
1. James Stimson, *Public Opinion in America: Moods, Cycles, and Swings*, Boulder, Westview Press, 1991 ; James Stimson, *Tides of Consent: How Opinion Movements Shape American Politics*, New York and London, Cambridge University Press, 2004 ; S. Erikson Robert, B. Michael MacKuen & James Stimson *The Macro Polity*, New York, Cambridge University Press, 2002. Vincent Tiberj a adapté la méthode aux baromètres CNCDDH et effectué le lourd et minutieux travail de recodage et de lissage des données qu'elle implique.

2. Le lecteur intéressé par cette technique pourra se référer directement au site web de James Stimson (<http://www.unc.edu/~jstimson/>) pour trouver la présentation du logiciel que nous avons utilisé, *Wcalc*, ainsi que les différentes références mentionnées ici.

3. Chacun des points de données utilisés mesure la proportion d'opinion « tolérante » dans l'échantillon.

et 1991. Or, plus on dispose de questions, meilleure sera la qualité de l'indice. Par ailleurs, à se limiter à ces trois séries, on se priverait d'autres indicateurs importants pour mesurer le niveau de préjugé réel à l'égard des immigrés, par exemple le fait d'évaluer positivement ou négativement la religion musulmane, ou le sentiment que «de nombreux immigrés viennent uniquement en France pour profiter de la protection sociale» (voir graphique 3).

Graphique 3. Cinq séries de questions sur les immigrés et l'islam



Toutes ces questions ont en commun de mesurer le niveau d'acceptation des immigrés. Mais ce niveau varie selon la question considérée. Ainsi, sauf entre 1999 et 2001, près de sept personnes interrogées sur dix considèrent l'immigration comme un enrichissement culturel. Si on ne prenait en compte que cette question, l'opinion française apparaîtrait comme très favorable à l'immigration. Si en revanche on ne retenait que la question sur le vote des étrangers, l'image serait moins positive, variant entre 50 % et 60 %. *A fortiori*, si l'on prenait uniquement en compte le stéréotype accusant les immigrés de profiter de la protection sociale, l'opinion tolérante, rejetant le stéréotype, oscillerait entre 20 % et 30 %. L'intérêt d'utiliser l'assemblage de plusieurs questions est de permettre de faire une moyenne entre des réponses.

Remarquons d'abord qu'indépendamment de la question, qu'elle porte sur le droit de vote, l'opinion à l'égard de la religion musulmane ou l'impression de ne plus se sentir chez soi, les variations dans le temps sont globalement similaires, quelle que soit la série. Ainsi, entre 2004 et 2005 on constate que l'opinion se crispe face à l'immigration, qu'elle s'avère plus réticente tant à accorder le droit de vote aux étrangers qu'à voir dans les immigrés une source d'enrichissement culturel. En revanche, entre 2005 et 2008 on constate une remontée des opinions tolérantes sur l'ensemble des cinq séries. Certaines progressent en dents de scie, d'autres plus régulièrement mais toutes sont orientées à la hausse. Autrement dit, le contexte d'une enquête semble peser sur l'ensemble des questions posées. Les différences de niveau des unes par rapport aux autres restent stables, mais la

tendance vers une attitude plus ouverte aux autres les touche toutes, y compris pour la question suscitant le plus de fermeture, sur le fait que les immigrés profiteraient de la Sécurité sociale.

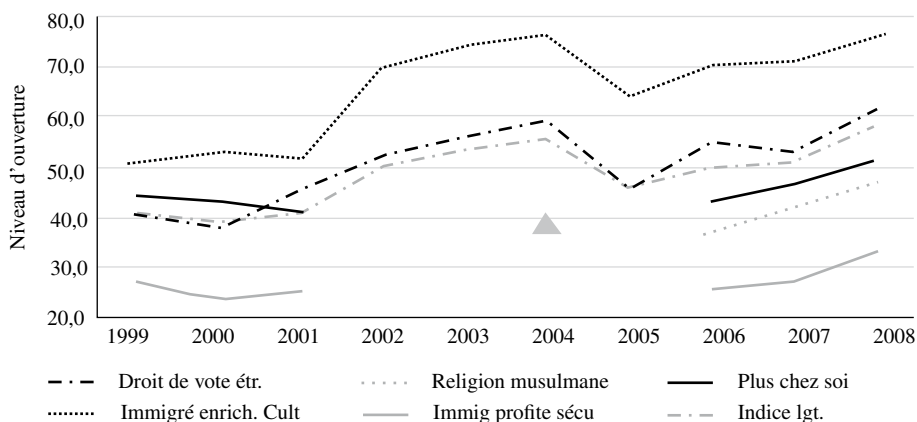
La méthode développée par James Stimson comprend plusieurs étapes. D'abord il s'agit de simuler une reconstitution des séries, autrement dit de remplir les trous dans les données. Cette reconstitution se fonde sur la corrélation entre la série à reconstituer et l'ensemble des autres questions utilisées dans l'analyse. Par exemple, dans le cas qui nous occupe (voir graphique 3), pour reconstituer les « points manquants » de l'opinion à l'égard de la religion musulmane, le logiciel se fonde sur les relations entre cette question et les quatre autres séries quand celles-ci sont également présentes, puis infère le score qu'on aurait dû obtenir si la question avait été présente pour les vagues d'enquête comprises entre 1999 et 2005. Plus le nombre de séries utilisées est important, plus la qualité de l'estimation sera bonne. Imaginons qu'il n'existe qu'une seule série permettant la reconstitution de la question qui nous intéresse. Cette série-base peut être affectée par un simple aléa technique, comme sa place dans le questionnaire, après une question particulièrement sensible par exemple, et cet aléa se répercutera alors sur la série à reconstituer. En revanche, si la reconstitution s'opère sur plusieurs séries-base, l'incidence de cet aléa sera minorée par la prise en compte des autres questions.

Une fois cette reconstitution effectuée, le logiciel crée une nouvelle série de synthèse, le *mood* ou indice longitudinal de préférence, utilisant les valeurs de chacune des séries utilisées. Cette création est un processus itératif : il est renouvelé plusieurs fois afin de « coller » au mieux à la réalité des données. Il s'arrête quand est atteint un maximum de la part de variance expliquée (des évolutions temporelles de l'opinion). On peut ensuite calculer pour chaque série sa corrélation à l'indice global.

En se fondant sur les cinq séries utilisées comme exemple, on peut ainsi construire un exemple d'indice longitudinal d'acceptation des immigrés et de l'islam (voir graphique 4). L'indice estimé colle bien à la réalité des données, puisqu'il explique 79 % de la variance du modèle. Quatre des séries sont fortement corrélées au *mood*¹. Seule l'attitude à l'égard de l'islam semble obéir à une autre logique, avec une corrélation proche de 0. De fait, il y a un net décalage, surtout en 2004, entre le haut niveau de l'indice global de tolérance et l'image négative de l'islam. On remarque cependant que sur les trois autres points de cette dernière série la tendance est parallèle à celles de l'indice global et des autres variables utilisées (voir graphique 4). Ici on touche au problème des séries courtes. Plus on dispose de points dans le temps, moins la spécificité d'un point pèsera, selon la même logique que celle qui préside aux échelles d'attitude. Si on exclut ce point particulier de 2004, la corrélation entre les deux séries progresse pour atteindre un niveau similaire aux autres séries. Autrement dit, plus une série compte de points, donc plus une question est répétée, meilleure sera sa contribution à l'indice.

1. Ces corrélations sont calculées à partir des données brutes, avant la reconstitution des séries manquantes.

Graphique 4. Un exemple d'indice longitudinal : acceptation des immigrés et de l'islam



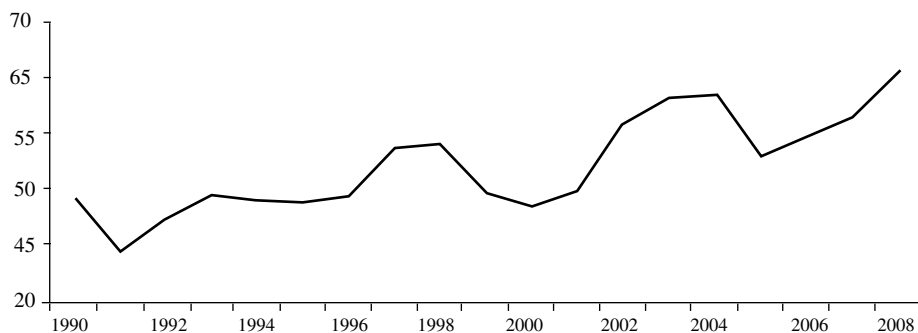
On remarque également que l'indice de tolérance épouse bien les évolutions temporelles des séries qui le constituent et « résiste » à des variations qui ne touchent qu'une série, par exemple entre 2001 et 2002. Le soutien au droit de vote des étrangers progresse en un an de 38 % à 45,5 % (+ 7,5 points) alors que les autres séries restent relativement stables. La tolérance régresse de 0,5 point sur la série « l'immigration est une source d'enrichissement culturel », de 2 points pour la série « on ne se sent plus chez soi », alors qu'elle croît de 1 point pour la série « les immigrés viennent d'abord profiter de la protection sociale ». Face à ces évolutions qui, pour la plupart, se situent dans la marge d'erreur des sondages pour cette taille d'échantillon, l'indice longitudinal n'enregistre qu'une variation de + 1,5 point. Autrement dit, pour que l'indice change, les mouvements du public doivent être importants et s'opérer sur plusieurs séries. Cette inertie du *mood* est un avantage. L'augmentation notable du soutien au droit de vote des étrangers pourrait fort bien, par exemple, être le produit d'un de ces aléas dont nous mentionnions précédemment l'existence. En résumé, ce type d'indice permet bien de prendre en compte les variations de l'opinion dans le temps sur une dimension latente, ici l'ouverture aux personnes d'une autre religion ou d'une autre origine, en mobilisant des séries incomplètes.

Construction de l'indice longitudinal de tolérance

Nous avons identifié dans le baromètre CNCDH cinquante-trois séries « éligibles » pour entrer dans le calcul de l'indice. Par éligibilité on entend à la fois deux conditions : substantielle et statistique. **Substantielle** : la question doit porter sur une dimension des préjugés à l'égard des minorités ethniques ou religieuses. Nous avons ainsi exclu les questions sur l'homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d'insécurité. **Statistique** : nous n'avons retenu que les questions posées à au moins trois moments différents du temps. Au total, ces cinquante-trois séries constituent 261 points de données répartis entre 1990 et 2008 (voir la liste complète des séries en annexe). En moyenne on compte dix-huit séries par vague

d'enquête, ce qui permet un indice de bonne qualité. Reste que nos données reflètent aussi l'histoire mouvementée des questionnaires de ce baromètre. On observe l'interruption d'une quinzaine de séries à la fin des années 1990. Ce n'est pas sans conséquence pour nous puisque, pour les années 2001 et 2002, on ne compte plus que respectivement sept et huit séries, contre 20 en 2000 et 2003. Il convient donc de rester prudent quant aux variations mesurées dans cette période. De même on note qu'en moyenne une série est posée entre cinq et six fois, alors qu'il y a au total dix-neuf vagues d'enquête. Les séries les plus complètes sont les questions « on ne se sent plus chez soi comme avant » (posée quinze fois), « l'immigration est une source d'enrichissement culturel » (dix-sept fois), et « les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française » (dix-sept fois).

Graphique 5. L'indice longitudinal de tolérance



L'indice longitudinal de tolérance (voir graphique 5) explique 63 % de la variance des évolutions temporelles de l'opinion, ce qui, compte tenu des spécificités des données CNCDH, est un bon résultat. La première leçon à tirer de l'indice est le sens des évolutions sur les dix-neuf années d'enquête. La tolérance progresse en France, le niveau moyen d'acceptation de l'autre passant de 53,5 % en 1990 à 65,5 % en 2008 soit une augmentation de 12 points. 2008 constitue un record à cet égard, dépassant de 2 points le précédent maximum observé en 2004. Notre indice infirme donc la perception souvent répandue d'une société française recroquevillée sur elle-même, qui se raidirait face à la diversité et à l'altérité, perception cependant encore partagée par 76 % des répondants en 2008, estimant qu'en ce moment le racisme est en France « très » ou « plutôt répandu ». Pourtant, c'est bien une acceptation accrue de la diversité que l'on constate, avec une progression moyenne de 0,6 point par année.

La progression moyenne est toutefois trompeuse car les évolutions de l'indice sont loin d'être linéaires. On constate ainsi une série de pics d'ouverture aux autres, en 1997-1998 (autour de 58 %) et en 2002-2004 (culminant à 63 %), marqués par des augmentations fortes en moins d'une année (+ 4,5 points en 97, + 6 points en 2002) et qui s'achèvent avec des reculs brutaux (- 3 points en 1999 et - 5,5 points en 2005). 2008 pourrait être également le début d'un de ces pics, ne serait-ce que

par l'accélération de la tendance par rapport à 2006 et 2007 : + 2 points entre 2005 et 2006, + 1,5 entre 2006 et 2007, mais + 4 points entre 2007 et 2008. Reste à savoir si les réactions observées autour du conflit israélo-palestinien depuis l'entrée de l'armée israélienne à Gaza (27 décembre 2008) n'infléchiront pas cette tendance en 2009. On remarque, à l'inverse, un minimum historique en 1991, avec un indice de 49,5 %, qui correspond à une baisse brutale de presque 4 points par rapport à 1990, baisse qui ne sera totalement résorbée qu'en 1993. Si l'on tient compte de la forte inertie de l'indice, particulièrement quand il est constitué d'autant de séries, ces mouvements qui peuvent aller jusqu'à 6 points dénotent des variations importantes sur plusieurs séries de questions qu'on peut identifier¹. Le soutien au droit de vote des étrangers régresse de 13 points entre 2004 et 2005 mais progresse de 6 points entre 2001 et 2002 et de 8 points entre 2007 et 2008. L'idée que l'immigration est une source d'enrichissement culturel a connu également des baisses brusques (- 12 points entre 2004 et 2005, - 10 points entre 1998 et 1999) et des augmentations tout aussi marquées (+ 8 entre 1996 et 1997, + 17 points entre 2001 et 2002, + 5 points entre 2007 et 2008).

Expliquer les évolutions

Comment expliquer ces variations ? Plusieurs hypothèses sont envisageables. La première tient aux modifications structurelles de l'électorat, en particulier l'élévation du niveau de diplôme et le renouvellement générationnel déjà évoqués². On y rajoutera un effet de période. Indépendamment du niveau de diplôme et de la cohorte de naissance des individus. Ceux-ci sont globalement moins sujets aux préjugés racistes aujourd'hui qu'il y a vingt ans, les mentalités ont évolué, la société a changé³. Ces changements de long terme peuvent expliquer pourquoi, même dans les périodes de crispation ou d'ouverture de l'électorat, on ne retrouve pas les niveaux des périodes précédentes : par exemple, l'indice de tolérance de 2005 est de 57,5 % soit 3 points de plus qu'en 2001, l'indice de 2004 (63,5 %) est supérieur de 4 points au pic de 1998.

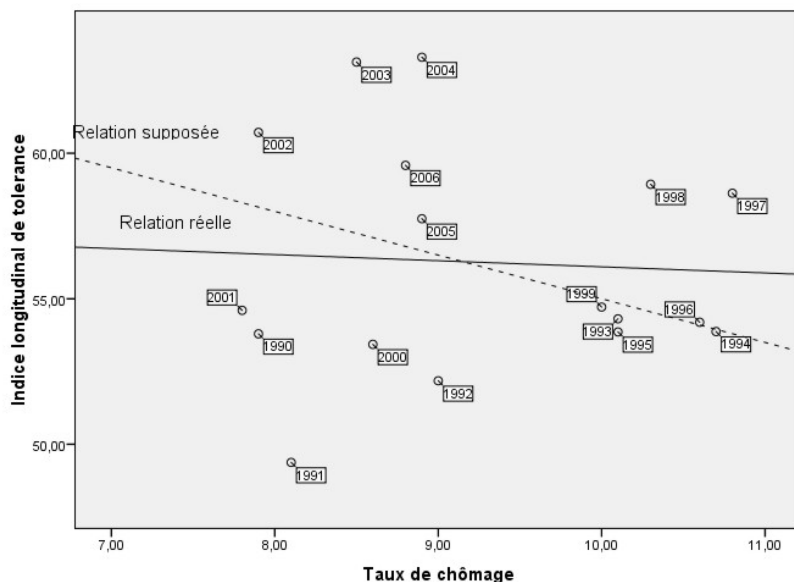
1. On pourrait attribuer ces variations aux changements d'instituts de sondage qui ont émaillé l'histoire du baromètre. C'est peu probable vu l'ampleur des variations observées sur des questions identiques, quel que soit l'institut. Inversement durant de la période 1990-1998 où le même institut était aux commandes, on constate une baisse puis une hausse de l'indice de tolérance.

2. On le vérifie dans les enquêtes électorales. En 1988, les individus nés avant 1931 représentaient encore 27,5 % de l'électorat. En 2007 ils ne pèsent plus que 7 %. À l'inverse les citoyens français nés après 1970, qui n'avaient pas encore atteint la majorité en 1988, pèsent aujourd'hui 33 % du corps électoral. Outre que les seconds sont largement plus diplômés que les premiers, ils se caractérisent aussi par des attitudes fort différentes à l'égard de l'immigration. Selon l'enquête CEVIPOF de 2007 les « anciens » étaient 67 % à considérer qu'« il y a trop d'immigrés en France » et 51 % à considérer qu'ils ne sentaient « plus chez eux comme avant », alors que parmi les « nouveaux », les proportions étaient respectivement de 29 % et 28 %. Par le simple renouvellement de la population, notre indice devrait progresser vers plus d'ouverture et de tolérance.

3. En 1988, 78 % de la génération née avant 1931 considérait qu'« il y a trop d'immigrés en France », contre 67 % en 2007. Voir Vincent Tiberj, *La crispation hexagonale. France fermée contre France plurielle*, Paris, Plon/Fondation Jean-Jaurès, 2008.

Quelle est la logique de ces pics d'acceptation de l'autre suivi de ces retours au rejet ? Obéissent-ils à des logiques spécifiques ? On testera ici deux explications. La première, classique, est celle de la concurrence économique. En cas de crise économique et de concurrence accrue sur le marché du travail, les immigrés, les étrangers seraient considérés comme une menace et verraient alors croître les attitudes de rejet à leur égard.

Graphique 6. L'indice longitudinal de tolérance : une question de tension économique ? La relation entre niveau de chômage et tolérance



Comme le montre le graphique ci-dessus, il n'y a pas de relation entre l'indice de tolérance et le taux moyen de chômage par année. On aurait dû voir l'indice régresser à mesure que le taux de chômage augmente, suivant la ligne qui figure la relation attendue. Or les niveaux de tolérance ne se rangent absolument pas selon cette ligne. Par exemple entre 1992 et 1994 le chômage progresse de plus d'1,5 point, mais l'indice de tolérance fait de même, passant de 52 % à 54 %. Inversement à un même taux de chômage d'environ 9 % correspondent des indices très variables évoluant de 52 % en 1992 à 63,5 % en 2004. Bref la tolérance à la diversité semble progresser indépendamment de la situation économique du pays.

L'autre explication testée est la réactivité aux politiques publiques. Elle renvoie à la théorie « thermostatique » de l'opinion¹. Aux États-Unis plusieurs travaux montrent que le soutien à l'intervention de l'État dans le domaine social ne dépend pas seulement de facteurs idéologiques et partisans, ou de la situation économique réelle du pays, mais également des politiques mises en œuvre. Ainsi un président démocrate pourra être élu parce que son prédécesseur républicain a réduit les dépenses sociales, ce qui entraîne une demande du public pour les augmenter. Mais, si une fois au pouvoir, il tente de mettre en place des programmes sociaux importants, comme Bill Clinton en 1992-1994, le public risque alors d'évoluer dans l'autre sens.

On pourrait expliquer pareillement certaines variations de notre indice de tolérance, notamment pendant la période 1996-2001 ou la période 2002-2008. En mars 1996 les sans-papiers émergent sur la scène politique, avec l'occupation de l'église Saint-Ambroise puis Saint-Bernard et leur expulsion musclée. La loi « Debré » qui durcit les conditions de séjour et d'entrée des étrangers est votée le 24 avril 1997 et provoque contre elle une large mobilisation. Clairement, la politique migratoire du gouvernement Juppé et les oppositions qu'elle suscite pourraient rendre compte de la montée du soutien aux immigrés que reflète l'indice. De même la hausse de l'indice entre 2007 et 2008 pourrait être la réaction aux nouvelles lois restrictives sur l'immigration de 2006, aux débats sur les tests ADN et à l'opposition qu'elles suscitent (actions du Réseau éducation sans-frontières, nouveau mouvement de grève des travailleurs sans-papiers). Inversement la baisse de l'indice de tolérance observée après 1998 pourrait être une réaction aux régularisations du gouvernement Jospin et à l'abrogation des lois « Pasqua-Debré ». Enfin, notons que les six meilleurs scores de tolérance sont tous comptabilisés sous un gouvernement de droite, lors d'une séquence politique où le durcissement des mesures encadrant l'immigration, les expulsions et les mouvements qui s'y opposent animent les débats sur la diversité. Autant d'éléments qui semblent bien peser dans l'opinion.

Il y a cependant des mouvements de l'indice qui ne peuvent s'expliquer uniquement par l'orientation du gouvernement et de ses politiques. On discerne un effet « coupe du monde » fraternisateur en 1998 retardant la baisse de l'indice. Sa hausse en 2002 renvoie à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle et à l'intense mouvement qu'elle suscite, tandis que sa chute en 2005 apparaît comme un contre coup des émeutes de banlieue².

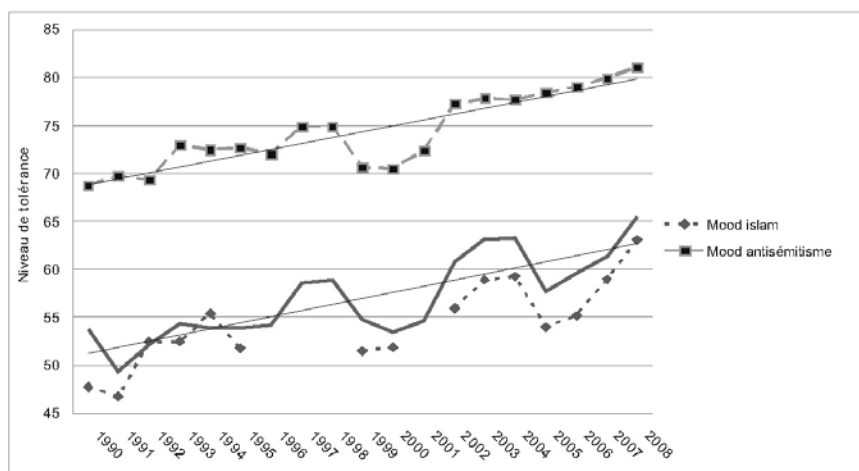
1. Christopher Wlezien. "The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending, *American Journal of Political Science*, 39, 1995, p. 981-1000.

2. Rappelons que les enquêtes CNCNH sont réalisées en novembre, donc pendant ou juste après la crise des banlieues.

Vers des indices catégoriels d'antisémitisme et d'«islamophobie»

Les données CNCDH permettent aussi de construire des indices spécifiques des attitudes à l'égard de minorités particulières. Le problème, dans ce genre de cas, est de disposer de séries portant sur les mêmes sujets et couvrant l'ensemble de la période. Nous avons pu le faire sur deux catégories. Sur les opinions à l'égard des juifs en France on dispose de cinq séries et sur les opinions à l'égard de l'islam de douze séries (voir annexe), questions qui mesurent l'attitude à l'égard de chacun des deux groupes spécifiquement ou bien des pratiques religieuses dans le cas de l'islam. Dans le cas de l'islam et des musulmans, les séries sont, en moyenne, relativement courtes (sept d'entre elles n'ont été posées que quatre fois). En l'absence de questions les concernant, entre 1996 et 1998, puis entre 2001 et 2002, nous avons préféré ne pas faire figurer les points où aucune série ne s'appliquait.

Graphique 7. **Indice global de tolérance et indices spécifiques de tolérance aux minorités juive et musulmane**



Pour ces deux *moods* spécifiques, on aurait pu s'attendre à des variations plus fortes que celles de l'indice global de tolérance, compte tenu du faible nombre de séries utilisées. Il n'en est rien pour l'indice à l'égard des juifs. Les attitudes du public français à l'égard de ce groupe minoritaire se démarquent de plusieurs manières : d'abord son niveau est très supérieur à celui de l'indice global, signe qu'il est beaucoup mieux accepté en France que les autres groupes, l'écart variant entre + 14,5 points et + 21 points (voir graphique 7). Ensuite, la progression de la tolérance à leur égard, autrement dit le recul des préjugés antisémites, est beaucoup plus linéaire que celle

de l'indice global¹, témoignant d'une moindre sensibilité au contexte politique et social français. Cette ouverture tranquille contraste avec les variations plus heurtées de l'indice global. Il reste toutefois qu'on retrouve les mêmes variations, à la hausse et à la baisse, que pour l'indice global, mais considérablement atténuées, preuve s'il en est qu'antisémitisme et racisme restent des attitudes liées. Toutefois, il existe une exception notable, celle des émeutes de 2005. La crispation observée à cette époque a essentiellement pesé sur les attitudes à l'égard des autres minorités.

Quant à l'indice de tolérance à l'égard de l'islam, il montre l'existence de deux périodes bien différentes (voir graphique 7). Entre 1990 et 1995, on relève une faible liaison entre la tolérance à l'égard de la communauté musulmane et la tolérance globale (corrélation de 0,49), alors qu'après 2001 cette corrélation est nettement plus forte (0,96). Ainsi on mesure combien le statut de l'islam a changé dans la galaxie des préjugés. De périphérique au début des années 1990, il est devenu l'une de ses composantes principales dans les années 2000, en liaison avec la montée des débats sur le foulard, le «communautarisme» musulman, l'incompatibilité qu'il y aurait entre cette religion et les valeurs républicaines. La comparaison entre l'indice de tolérance à l'islam et l'indice global montre aussi que l'écart entre ces deux indices se réduit, les deux courbes se rejoignent presque en 2008 (voir graphique 7). Entre 2002 et 2006, l'écart entre les deux courbes tourne autour de 4 à 4,5 points ; il n'est plus que de 2,5 points en 2008. Autrement dit «l'islamophobie» semble aujourd'hui reculer plus vite que le préjugé global envers les «autres».

Ces résultats mettent en lumière le caractère indispensable du baromètre CNCDH. Si cet instrument n'existait pas, s'il n'avait pas été maintenu depuis si longtemps, nous n'aurions qu'une vision imparfaite et impressionniste de l'état des préjugés en France. Nos indices longitudinaux de tolérance racontent l'histoire d'une lutte contre le racisme qui a réussi, au-delà des crises que l'Hexagone a traversées pendant les dix-neuf dernières années, à maintenir le cap. Ce n'est pas un combat achevé, certaines catégories sont mieux acceptées que d'autres, il y a des retours en arrière, comme cela pourrait arriver avec les retombées du conflit israélo-palestinien, mais globalement la tolérance progresse. Nous voudrions plaider en conclusion, pour que le baromètre réintègre les séries de questions disparues, mieux, pour qu'il en intègre d'autres : sur les perceptions des politiques publiques dans le domaine de l'immigration, sur l'impact des conflits internationaux, sur les solidarités au-delà des frontières et sur ces sentiments vagues qui sont les symptômes d'un «refus de l'autre» diffus mais cependant réel. Il n'en remplirait que mieux sa mission.

1. C'est ce qu'indiquent les parts de variance expliquée par les courbes linéaires de tendance : 77,5 % pour l'indice d'ouverture aux juifs (contre 67 % pour le *mood* global), signe que son évolution est moins sujette à des variations de court terme.

Annexe 1. Liste des séries utilisées dans l'indice longitudinal de tolérance

- Aujourd'hui en France on ne se sent plus chez soi comme avant.
- Il est indispensable que les étrangers qui viennent vivre en France adoptent les habitudes de vie françaises.
- Il faut renvoyer chez eux les étrangers coupables de délit.
- Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps.
- La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel.
- L'immigration est la principale cause de l'insécurité.
- De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale.
- Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française.
- Il faut permettre aux musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions.
- C'est avant tout la société française qui ne donne pas les moyens aux personnes d'origine étrangère de s'intégrer.
- Rien ne peut justifier les réactions racistes.
- Vous personnellement, pensez-vous qu'une lutte vigoureuse contre le racisme soit nécessaire en France ?
- Pouvez-vous me dire, pour chacun des termes suivants, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif, de très négatif ou de ni positif ni négatif ? Religion juive.
- Pouvez-vous me dire, pour chacun des termes suivants, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif, de très négatif ou de ni positif ni négatif ? Religion musulmane.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : la prière.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : le voile.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : l'interdiction de l'image de Mahomet.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : le sacrifice du mouton.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : le ramadan.
- Pratique musulmane : problème pour vivre en société : l'interdiction de manger du porc.
- Le nombre des immigrés en France est-il trop important ou juste comme il faut ?
- Les Français juifs sont des Français comme les autres ?
- Les Français musulmans sont des Français comme les autres ?
- Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France.
- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s'il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les Tziganes.
- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s'il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les musulmans.
- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s'il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les Maghrébins.

- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s’il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les Asiatiques.
- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s’il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les juifs.
- Pour chacun des groupes suivants dites-moi s’il forme un groupe à part, un groupe ouvert aux autres, ou il ne forme pas un groupe : les noirs.
- Les comportements de certains peuvent parfois justifier qu’on ait à leur égard des réactions racistes.
- La plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s’intégrer en France.
- On juge aussi une démocratie à sa capacité d’intégrer les étrangers.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... arabes.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... noirs.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... asiatiques.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... juifs.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... musulmans.
- Diriez-vous qu’en France il y a trop ou pas trop de... européens des pays méditerranéens.
- Il faut fermer totalement les frontières, la France ne peut plus accepter de nouveaux immigrés. Il n’est pas nécessaire de fermer totalement les frontières mais il faut maîtriser les flux migratoires. Il faut ouvrir les frontières, la France doit être un pays d’accueil.
- La France ne fait pas assez d’enfants, l’immigration est une chance pour elle.
- Avez-vous le sentiment que les immigrés font beaucoup/assez peu/pas du tout d’effort pour s’intégrer.
- Grave ou pas grave : interdire l’entrée d’une boîte de nuit à de jeunes beurs ou à des noirs.
- Grave ou pas grave être contre le mariage d’un de ses enfants avec un noir ou un Maghrébin.
- Pensez-vous que les travailleurs immigrés qui se trouvent actuellement en France représentent plutôt un apport positif ou plutôt une charge pour l’économie française ?
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les jeunes Français d’origine maghrébine (les beurs).
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les juifs.
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les Européens des pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Italie, Grèce).
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les Maghrébins.
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les Tziganes.
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les Asiatiques.
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les Antillais.
- Avez-vous pour eux beaucoup de sympathie, plutôt de la sympathie, plutôt de l’antipathie ou beaucoup d’antipathie ? Les noirs d’Afrique.